Le CESE a présenté son étude : « L’alternance dans l'éducation »

PUBLIÉ LE 25/02/2014

Chaque année 150 000 jeunes quittent le système éducatif sans aucune qualification. Ce constat, très cruel, conduit à s’interroger sur les causes de cette situation et sur les améliorations à envisager pour s’efforcer de réduire leurs effets. Le Conseil économique social et environnemental (CESE) s’est autosaisi sur la question de la place de l’alternance dans l’éducation et de celle, jugée trop faible, réservée à la découverte professionnelle dans l’acquisition des connaissances dans le secondaire comme dans le supérieur. Comment repérer si telle ou telle connaissance est maîtrisée avant de confier la réalisation d’une tâche? Comment présenter une activité pour être assuré que la compréhension de son utilité sociale soit susceptible de mobiliser des connaissances supposées acquises ou de susciter une motivation à les acquérir? Toutes ces questions, et de nombreuses autres, sont au cœur du processus d’alternance. L’étude du CESE « L’alternance dans l’éducation », qui se situe dans la perspective d’une contribution plus pédagogique que structurelle de l’alternance dans l’éducation, a été rapportée par Jean-Marc Monteil (Personnalité associée), au nom de la Section de l'éducation, de la culture et de la communication présidée par Philippe Da Costa (Groupe des associations). Elle a été présentée à la presse le mardi 25 février à 12h.

Télécharger

© - copyright CESE - Novembre 2026